



Liste de documents

Déclaration d'impôt française 2018 sur revenus 2017

Spécial travailleur frontalier suisse

Résident français

Afin d'établir votre déclaration d'impôts 2018, nous avons besoin des documents suivants :

GENERAUX

- Formulaire original A3 **pré-rempli** de la déclaration d'impôt (*cerfa 2042 bleu*) reçu de la part du service des impôts des particuliers (*si vous la recevez encore sous format papier*)
- Vos identifiants fiscaux (*N° fiscal et mot de passe*) permettant l'accès à votre espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr
- Copie de votre dernière déclaration d'impôt (*cerfa 2042 + annexes*) si vous n'avez pas vos identifiants fiscaux
- Copie de deux derniers avis d'impôt (*avis d'impôt 2017 sur revenus 2016 et avis d'impôts 2016 sur revenus 2015*) si vous n'avez pas vos identifiants fiscaux
- Copie de votre appel de cotisations CMU 2018 **recto-verso** (*si vous êtes affiliés à la CMU-Frontalier*)
- Sur papier libre, nous indiquer le département et la commune de naissance pour chacun des membres de votre foyer fiscal (*si naissance en France sinon indiquer le pays de naissance*)
- Copie de vos coordonnées bancaires françaises (*extrait IBAN*)

REVENUS

- Certificat de salaire et **attestation quittance** (*il est possible que l'attestation quittance soit incluse dans le certificat de salaire*)
- Si vous avez perçu une indemnité de départ, copie du bulletin de salaire du mois de versement de cette indemnité
- Montant des allocations familiales suisses perçus en 2017
- Attestation d'indemnité de chômage Pôle emploi
- Toutes les fiches de salaires pour les personnes à votre charge
- Attestations de vos rentes (*AVS, AI, 2ème pilier, rentes viagères, rentes SUVA, rentes françaises*)
- Montant des pensions alimentaires reçues (*joindre copie du jugement de divorce et justificatifs des encaissements*)

DEDUCTIONS PROFESSIONNELLES

- Attestation (*formulaire 21 EDP*) certifiant les primes versées au titre du rachat de 2^{ème} pilier
- Attestation (*formulaire 21 EDP*) certifiant les primes versées au titre du 3^{ème} pilier A + valeur de rachat ou montant du capital au 31.12.2017
- Justificatifs des frais de repas (*quittances, avis bancaires, etc.*)
- Justificatifs des frais de transport (*distance parcourue en KM entre le domicile et le lieu de travail via Mappy, via Michelin, Google maps, etc.*)
- Justificatifs des frais de transport (*distance parcourue en KM durant les heures de travail si le salarié utilise sa voiture personnelle et que ces frais de transport restent à sa charge*)
- Justificatifs du nombre de jours de travail effectués en 2017 (*contrat, attestation employeur, etc.*)

- Copie de la carte grise des véhicules utilisés pour se rendre au travail (*copie de la facture d'abonnement P+R s'il y a lieu*)
- Justificatifs des frais de formation et de perfectionnement à des fins professionnelles suivie en Suisse ou à l'étranger à votre charge et justificatifs des paiements (*copie des avis de débit bancaires*)
- Justificatifs des frais de parking (*fiche de paie, location de garage, etc.*)
- Justificatifs des frais de péage (*facture de télépéage AREA, ticket de péage, etc.*)
- Justificatifs des frais de double résidence pour raisons professionnelles (*loyer, transport, repas, etc.*)
- Justificatifs des autres frais professionnels (*permis de travail, habillement professionnel spécifique, documentation professionnel, frais de recherche d'emploi, frais de déménagement, frais de procès, etc.*)
- Justificatifs des intérêts d'emprunt sur prêt véhicule à votre charge en 2017 (*nombre de km total parcouru en 2017, facture de révision ou contrôle de la voiture*)
- Justificatifs des cotisations syndicales des salariés (*UNIA, autres syndicats suisses, etc.*)

CHARGES DEDUCTIBLES

- Montant des cotisations d'assurance-maladie **étudiant** pour les enfants à charge
- Montant des pensions alimentaires versées aux ascendants (*justificatifs des versements*)
- Montant des pensions alimentaires versées aux descendants (*enfants mineurs et majeurs*)
- Montant des pensions alimentaires versées en vertu d'une décision de justice (*joindre décision de justice et justificatifs des versements*)
- Justificatifs des cotisations CMU ou LAMAL de base versée en 2017
- Justificatifs des cotisations à un PERP, Préfon et assimilés

REDUCTIONS D'IMPÔT

- Justificatifs des frais de garde hors domicile (*factures de crèche, cantine, maman de jour, attestation PAJEmploi*) de vos enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier 2017
- Copie des certificats de scolarité 2017/2018 des enfants à charge poursuivant leurs études au lycée ou en enseignement supérieur
- Justificatifs des dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

CREDITS D'IMPÔT

- Justificatifs des frais d'un employé à domicile (*travaux ménagers, jardinage, bricolage, garde d'enfant, cours à domicile, assistance informatique, gardiennage, etc.*)
- Décomptes d'intérêts d'emprunt pour les prêts contractés pour des logements neufs BBC acquis ou construits avant 2011 (*il doit s'agir de l'habitation principale*)
- Justificatifs des dons et cotisations versés à des partis politiques et à des organismes d'intérêt général et d'aide aux personnes en difficulté
- Justificatifs des travaux d'entretien et de rénovation effectués pour votre résidence principale durant l'année qui sont en faveur de la qualité environnementale (*chaudières à micro-condensation, pompe à chaleur, poêles à bois, matériaux d'isolation des murs, matériaux d'isolation des toitures, matériaux d'isolation thermiques des parois vitrées, volet isolant, portes d'entrée donnant sur l'extérieur, diagnostic de performance énergétique, compteur individuel, etc.*)
- Justificatifs des cotisations versées aux organisations syndicales (*CGT, CFDT, etc.*)

FORTUNE

- Relevés (bouclément) de comptes au 31 décembre 2017 pour les comptes détenus à l'étranger (*compte salaire, compte épargne, compte libre passage, compte 3^{ème} pilier A bancaire, contrat d'assurance-vie 3ème Pilier A*) mentionnant le montant des intérêts perçus et les frais de tenue de compte
- Revenus des capitaux mobiliers pour les comptes bancaires français : joindre la déclaration des revenus mobiliers envoyée par les organismes bancaires (*cerfa n° 2561*)

REVENUS IMMOBILIERS

Revenus fonciers (location nue)

- Décompte de régie des 4 trimestres ou cerfa 2044 pré-remplie de l'agence immobilière
- Décomptes des charges de copropriété (*4 appels de fonds + travaux*) avec mention des charges non récupérables par le bailleur
- Justificatifs des charges de régie immobilière
- Montant des cotisations d'assurance habitation non occupant
- Montant des cotisations d'assurance pour loyers impayés
- Montant des cotisations d'assurance décès-invalidité sur prêt immobilier
- Copie de la taxe foncière 2017
- Décompte des intérêts d'emprunt versés pour le prêt contracté pour l'acquisition du bien immobilier loué
- Justificatifs des travaux d'entretien et de rénovation (*factures payées au 31.12.2017*)

Informations pratiques

Option 1 => Entretien fiscal

Si vous avez choisi l'option de l'entretien fiscal dans nos bureaux, nous vous demandons de bien vouloir vous munir de l'ensemble des justificatifs requis pour l'entretien car les déclarations d'impôt sont faites (*dans la mesure du possible*) en direct avec vous (*entretien de 1 heure maximum*) !

Nos honoraires sont à payer au comptant le jour de l'entretien fiscal (*espèce ou carte bancaire*).

Option 2 => Envoi des justificatifs par e-mail

Si vous avez choisi de nous envoyer les justificatifs par e-mail, nous vous demandons de bien vouloir :

- Nous envoyer les justificatifs demandés en un seul fichier PDF (scan obligatoire, les photos ne sont pas acceptées par le fisc) ;
- Nous communiquer **un numéro de téléphone fixe et mobile** qui nous permettra de prendre contact avec vous pour un bref entretien fiscal téléphonique ;

Après avoir établi votre déclaration d'impôt, nous vous enverrons une note d'honoraire par e-mail avec nos coordonnées bancaires pour que vous puissiez procéder au règlement par virement bancaire. Dès réception de votre règlement, nous vous transmettrons par courrier (*ou télédéclaration*) votre déclaration d'impôt pour signature et une copie de ladite déclaration pour votre dossier ainsi qu'un avis d'impôt prévisionnel.

Option 3 => Envoi des justificatifs par courrier postal

Si vous avez choisi de nous envoyer les justificatifs par courrier, nous vous demandons de bien vouloir :

- Ne pas nous envoyer les originaux des justificatifs demandés, les copies suffisent et ne pas agraffer les justificatifs ;
- Nous communiquer un numéro de **téléphone fixe et mobile et une adresse e-mail privée** qui nous permettra de prendre contact avec vous pour un bref entretien fiscal téléphonique et de vous envoyer notre note d'honoraire pour règlement ;

Après avoir établi votre déclaration d'impôt, nous vous enverrons une note d'honoraire par e-mail avec nos coordonnées bancaires pour que vous puissiez procéder au règlement par virement bancaire. Dès réception de votre règlement, nous vous transmettrons par courrier (*ou télédéclaration*) votre déclaration d'impôt pour signature et une copie de ladite déclaration pour votre dossier ainsi qu'un avis d'impôt prévisionnel.